

Repeuplement en saumons atlantiques dans le bassin de la Dordogne Suivis par pêches électriques des secteurs repeuplés (SDREP25-SDPECH25)

Année 2025

I. Caut ; N. Delavaux ; M. Martel . A.Nars ; S. Bosc



M I G A D O

RESUME

Le présent rapport d'activité décrit les actions menées en 2025 dans le cadre du programme de restauration du saumon atlantique sur le bassin de la Dordogne, incluant la production de juvéniles, leur déversement en milieu naturel et le suivi de leur implantation par pêches électriques.

En 2025, la production de juvéniles a atteint un niveau satisfaisant, avec plus de **567 000 individus déversés**, soit un résultat supérieur à l'objectif fixé (500 000 individus) et conforme à la moyenne pluriannuelle. Cette production repose sur une organisation structurée autour des sites de Bergerac, Castels et de piscicultures partenaires, permettant de produire différents stades biologiques (œufs, alevins, pré-estivaux et tacons 1+). Les repeuplements sont majoritairement constitués de stades précoces, notamment les alevins.

Les opérations de déversement ont été réalisées sur les différents axes du bassin en fonction de la qualité des habitats et des contraintes hydrologiques. Elles mobilisent des moyens humains et logistiques importants et s'inscrivent dans une stratégie visant à optimiser la survie des poissons tout en limitant les interactions avec la reproduction naturelle.

Le suivi par pêches électriques met en évidence une **bonne implantation globale des juvéniles**, avec des abondances en cohérence avec les quantités déversées. Les résultats confirment l'existence d'un lien entre l'effort de repeuplement et les densités observées, soulignant l'efficacité du dispositif. Toutefois, certaines variations locales s'expliquent par les conditions hydrologiques ou les caractéristiques des habitats.

En conclusion, l'année 2025 confirme l'intérêt du programme de repeuplement, mais met également en évidence la nécessité de poursuivre les actions de restauration des milieux et d'adaptation des pratiques afin de favoriser le retour durable du saumon atlantique sur le bassin de la Dordogne.

Mots clés : Saumon atlantique, repeuplement, pêche électrique.

TABLE DES MATIERES

RESUME	I
TABLE DES MATIERES.....	II
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	III
INTRODUCTION	1
1 LES STRUCTURES DE PRODUCTION	2
1.1 Situation géographique.....	2
1.2 Le centre de Bergerac.....	2
1.3 La pisciculture de Castels.....	4
1.4 Les piscicultures satellites.....	5
2 LA PRODUCTION : NATURE, LOGISTIQUE ET RESULTATS.....	7
2.1 Les différents stades biologiques.....	7
2.2 Organisation de la production.....	8
2.3 Résultats de production pour 2025.....	10
3 LES REPEUPEMENTS : NATURE, LOGISTIQUE ET RESULTATS.....	13
3.1 Moyens mis en œuvre.....	13
3.2 Démarche mise en œuvre pour le repeuplement du bassin versant.....	16
3.3 Plan de déversement et mise en charge des différentes rivières.....	16
3.4 Effectifs de juvéniles lâchés sur le bassin versant.....	17
3.5 Historique des repeuplements.....	19
4 CONTROLE DE L'EFFICACITE DES REPEUPEMENTS PAR PECHES ELECTRIQUES.....	21
4.1 La Dordogne.....	21
4.2 La Corrèze et ses affluents.....	26
CONCLUSION.....	28

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Position géographique des sites de production	2
Figure 2 : Schéma de l'organisation de la filière de production de juvéniles en Dordogne et résultats généraux de production	9
Figure 3 : Chronique (95-25) de la production d'œufs verts des sites gérés par MIGADO pour le plan de restauration du saumon	10
Figure 4 : Effectifs de juvéniles produits en 2025 en fonction du stade biologique et de l'origine des œufs : enfermés ou sauvages	11
Figure 5 : Historique (1995-2025) de la production de juvéniles de saumon atlantique en fonction des stades biologiques pour la filière Dordogne	12
Figure 6 : Cartographie des sites d'alevinage sur le bassin versant de la Dordogne.	18
Figure 7 : Représentation des densités alevinées et des abondances (individus / posés d'anodes) en juvéniles de saumons sur les radiers de la Dordogne en aval d'Argentat.	23
Figure 8 : Régression linéaire de l'abondance moyenne annuelle en tacons 0+ relevée sur le tronçon D10-D22 en fonction du nombre de sujets repeuplés	24
Figure 9 : Débit de la Dordogne à Argentat d'octobre 2024 à Octobre 2025 (www.debits-dordogne.fr)	25
Tableau 1 : Effectifs déversés en fonction du site de production et du stade biologique en 2025	10
Tableau 2 : Détail des quantités de juvéniles déversées en fonction du stade biologique dans les cours d'eau du bassin versant de la Dordogne.	17
Tableau 3 : Chronique de l'effort de repeuplement depuis 1987 sur le bassin de la Dordogne.....	19
Tableau 4 : Caractéristiques des lots lâchés sur chaque radier de la Dordogne.....	22
Tableau 5 : Caractéristiques de l'échantillon de saumons capturés sur chaque radier	22
Photo 1 : Structures d'élevage des géniteurs.....	3
Photo 2 : Saumons en cours de maturation pour les pontes	3
Photo 3 : Dispositif d'incubation des œufs	3
Photo 4 : Etang dédié au grossissement des géniteurs à Castels	4
Photo 5 : Plateforme d'élevage des juvéniles à Castels.....	5
Photo 6 : A gauche, tri automatisé des œufs morts (blancs) et des œufs vivants ; à droite, œufs de saumons en cours d'incubation au « stade oillé » apprêtés pour éclore dans une clayette	6
Photo 7 : Alevins de saumons récemment éclos avec leurs réserves vitellines intactes et auges d'incubation .6	
Photo 8 : Vue extérieure de l'incubateur de Beaulieu/ Dordogne	13
Photo 9 : Chargement de la cuve de transport pour un alevinage de smolts	14
Photo 10 : Disposition d'un incubateur de terrain Firzlaff.	15
Photo 11 : Pêche électrique de juvéniles de saumon	21

INTRODUCTION

La restauration du saumon atlantique (*Salmo salar*) sur le bassin de la Dordogne constitue un enjeu majeur de préservation de la biodiversité et de reconquête écologique des milieux aquatiques. Dans ce cadre, les actions conduites par MIGADO reposent sur une approche globale combinant production de juvéniles, opérations de repeuplement et suivi de l'efficacité des lâchers en milieu naturel.

Le présent rapport s'inscrit dans cette démarche en présentant le bilan des opérations réalisées en 2025, depuis la production des différents stades biologiques jusqu'à leur déversement sur le bassin versant, ainsi que les résultats du suivi par pêches électriques. Ces suivis ont pour objectif d'évaluer à la fois la réussite de l'implantation des juvéniles et le niveau de fonctionnalité des habitats de grossissement.

Dans un contexte marqué par des variations importantes des conditions hydrologiques et une pression persistante sur les populations de saumons, l'analyse conjointe des efforts de repeuplement et des résultats de terrain constitue un élément essentiel pour adapter les stratégies mises en œuvre et améliorer l'efficacité du plan de restauration.

1 LES STRUCTURES DE PRODUCTION

1.1 Situation géographique.

Les sites de production sont dispersés dans tout le bassin versant (Figure 1) selon les contraintes propres à chacune des structures : proximité des sites de piégeage de géniteurs ou des zones de déversement de juvéniles. Le dispositif de production repose sur le centre de Bergerac, puis il s'articule autour du site de Castels. Enfin, des piscicultures privées viennent compléter le dispositif. Il s'agit des piscicultures de la Fialicie et de Grand Saigne.

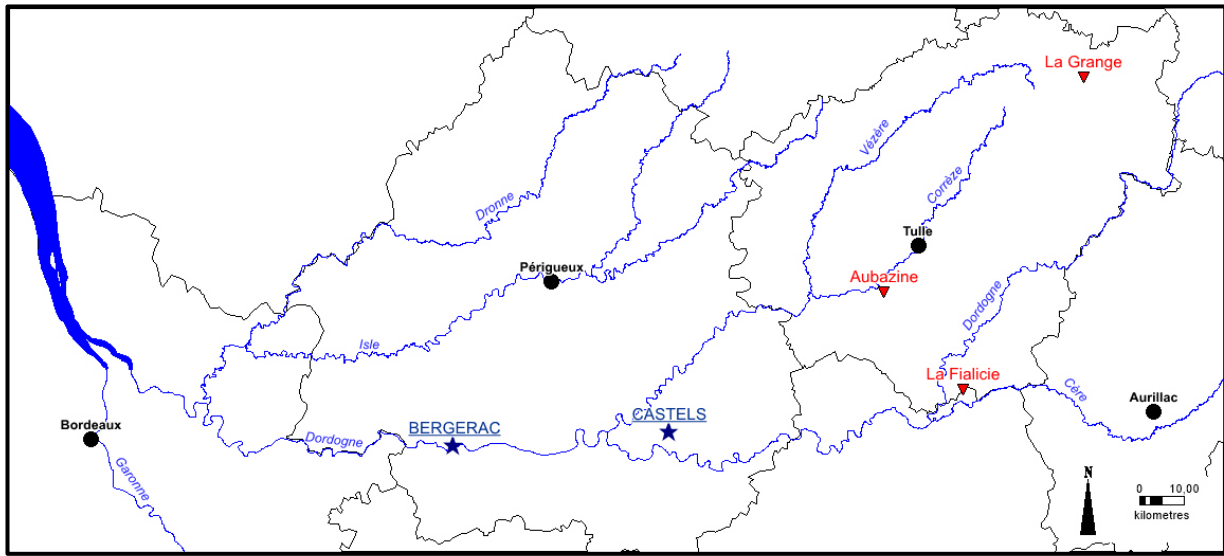


Figure 1 : Position géographique des sites de production

1.2 Le centre de Bergerac.

Construit en 1995, ce site est géré directement par l'association MIGADO. Ses structures permettent de conserver des saumons adultes dans des conditions optimales pour la survie, le grossissement et la reproduction en eau douce. Le cheptel des géniteurs conservés à la pisciculture de Bergerac est constitué de saumons dits « sauvages » car capturés dans le milieu naturel (pièges de Mauzac, Tuilières, Golfech ou Carbonne). Ils ont effectué un cycle biologique complet (préparant la reproduction) et surtout une migration vers les eaux froides de l'Atlantique Nord, suivie d'une autre vers leur lieu de naissance. Ces poissons, qui ont subi les pressions de sélection du milieu naturel, portent en eux les caractéristiques pour y faire face.

Actuellement pourvu de 3 circuits fermés, le site peut accueillir jusqu'à 150 individus pour une production jusqu'à 750 000 œufs. S'il est possible de conserver une petite quantité d'alevins durant la phase de résorption, ses infrastructures se limitent néanmoins à la production d'œufs et à l'entretien d'un cheptel de géniteurs sauvages.

Les œufs qui y sont produits sont directement ou indirectement à l'origine de tous les poissons déversés sur le bassin de la Dordogne. Une partie des œufs produits est utilisée pour la production dédiée à l'axe Dordogne (2/3), l'autre partie pour la production dédiée à l'axe Garonne (1/3).



Photo 1 : Structures d'élevage des géniteurs



Photo 2 : Saumons en cours de maturation pour les pontes



Photo 3 : Dispositif d'incubation des œufs

1.3 La pisciculture de Castels.

La pisciculture du Moulin de La Roque est située sur la commune de Castels en Dordogne. Depuis le début des années 80, ce site est dédié à la production de saumons atlantiques pour le plan de restauration de l'espèce sur le bassin versant de la Dordogne, il est directement géré par l'association MIGADO.

Suite à une série d'investissements réalisés afin d'optimiser les capacités de production de la pisciculture (1985 à 1989 puis 1995), le site a pleinement joué le rôle auquel il était destiné : être un élément clé de la stratégie de production de juvéniles de saumon atlantique du bassin de la Dordogne. Ainsi, il a permis : *i)* de pourvoir aux objectifs du plan saumon Dordogne en termes de volume de poissons lâchés et ceci quel que soit le stade biologique utilisé (en moyenne 65 % des œufs, 80 % des 0+ et 50 % des 1+ totaux produits en Dordogne) ; *ii)* d'accueillir les œufs produits par le centre de Bergerac (1995) et d'assurer la distribution d'œufs ou d'alevins vers les piscicultures dites « satellites » (sous-traitants privés) disséminées sur le bassin versant de la Dordogne.

Le cheptel élevé à la pisciculture de Castels a été produit à partir d'œufs issus de Bergerac. Ce sont des poissons dits « enfermés de 1^{ère} génération » car ils sont issus de parents sauvages mais ont atteint leur maturité sexuelle en pisciculture d'eau douce. N'ayant pas séjourné dans le milieu naturel, ils n'ont subi aucune pression de sélection environnementale. Les effectifs sont de 800 à 1200 individus selon les années. La production attendue pour ce type de cheptel est de 800 000 à 1 200 000 œufs verts.

Les structures d'élevage permettent en théorie d'incuber 800 000 œufs environ, d'élever 400 000 alevins, 250 000 pré-estivaux et 40 000 juvéniles d'un an.



Photo 4 : Etang dédié au grossissement des géniteurs à Castels



Photo 5 : Plateforme d'élevage des juvéniles à Castels

Les opérations menées sur ce site ne se limitent pas à la production de poissons. En effet, ce site sert également d'atelier pour la préparation logistique des déversements et des pêches électriques. Depuis le début des années 2000, le marquage de poissons à grande échelle ou encore l'expérimentation de procédés liés au repeuplement y sont régulièrement pratiqués.

1.4 Les piscicultures satellites.

Des sites d'élevage annexes appartenant à des pisciculteurs privés ont été inclus dans le dispositif de production. Ceci permet d'assurer un niveau de production de juvéniles conforme aux besoins du plan de restauration de l'espèce, tout en fonctionnant avec des sites de production d'œufs relativement « légers » en termes d'infrastructures piscicoles.

Deux sites étaient sous-traitants pour MIGADO selon des modalités définies dans l'appel d'offre :

- Grandsaigne, située sur l'amont du bassin Corrèze : ce site prend en charge une partie des œufs verts produits à Castels pour fournir des alevins ;
- La Fialicie, alimentée par le ruisseau d'Orgues : des œufs de Bergerac et Castels y sont transportés pour produire des alevins, des pré-estivaux et des smolts.

Ce type d'organisation a plusieurs avantages. Elle permet de conforter la production annuelle en évitant qu'un accident (technique ou sanitaire) ne nuise à la totalité de celle-ci.

Cela permet en outre de choisir des sites aux caractéristiques adaptées au type de production que l'on souhaite y réaliser et d'en maximiser l'efficacité. En effet, il est rare qu'un même site réponde parfaitement aux exigences biologiques et zootechniques liées à la production de tous les stades du saumon atlantique. Le choix des sous-traitants est complexe car le cahier des charges pour la production de saumon est contraignant. Les juvéniles doivent être élevés sur un site qui bénéficie de l'agrément européen indemne MRLC. Ce site doit bénéficier de surfaces de production suffisantes pour permettre d'élever la quantité voulue de saumons et doit être localisé dans le bassin versant de la Dordogne. Cette dernière contrainte est liée à la particularité du saumon, le « homing », qui détermine la zone de retour de l'individu adulte par imprégnation du juvénile sur les zones de grossissement. Enfin, les poissons doivent être élevés dans des conditions extensives selon des régimes thermiques proches des zones d'alevinage. Ces seuls critères restreignent à 5 ou 6 le nombre des prestataires possibles. De plus, parmi eux, tous ne sont pas intéressés par la rémunération proposée. C'est sur ces bases qu'un appel d'offres a été lancé pour le choix des prestataires.



Photo 6 : A gauche, tri automatisé des œufs morts (blancs) et des œufs vivants ; à droite, œufs de saumons en cours d'incubation au « stade oeilé » apprêtés pour éclore dans une clayette

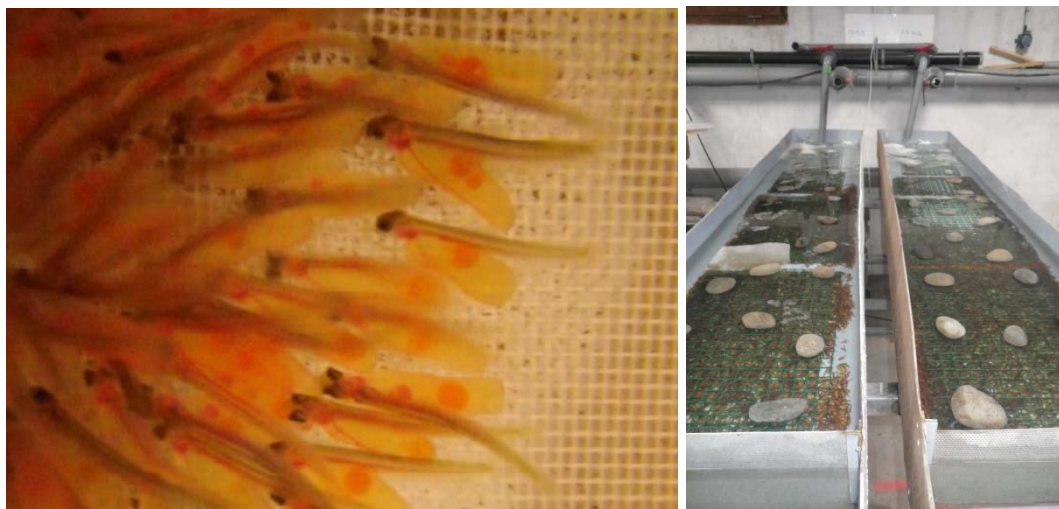


Photo 7 : Alevins de saumons récemment éclos avec leurs réserves vitellines intactes et auges d'incubation

2 LA PRODUCTION : NATURE, LOGISTIQUE ET RESULTATS.

2.1 Les différents stades biologiques.

La filière de production de juvéniles de saumon pour le plan de restauration Dordogne a été pensée pour la production de sujets à différents stades de leur développement biologique et dans des quantités relativement importantes. Ceci nécessite des structures de grossissement adaptées à chaque stade, une ressource en eau suffisante et une main d'œuvre qualifiée, polyvalente, capable de former et de suivre les sous-traitants.

Chaque stade biologique a des caractéristiques et des exigences qui lui sont propres :

- **Les œufs embryonnés** (photo 6) sont avantageux du point de vue des coûts de production car ils ne nécessitent aucune structure d'élevage en pisciculture et peu de coût de main d'œuvre. Cependant, il convient d'aménager un site dans le milieu naturel afin de les accueillir, ce qui limite les quantités utilisables. D'un point de vue biologique, ces individus font face aux mêmes contraintes que les poissons sauvages dès l'émergence (première prise de nourriture, crues, etc.), ce qui permet d'obtenir des spécimens présentant une certaine rusticité mais supportant également une forte pression de sélection de la part du milieu, présentant donc de faibles taux de survie.

- **Les alevins** nécessitent généralement peu de surface en pisciculture et peuvent donc être produits en grande quantité pour des coûts relativement faibles. De plus, ils présentent un faible niveau de domestication car ils n'ont séjourné que peu de temps en structure de production (<1g). Lâchés tôt dans la saison, ils peuvent toutefois être confrontés à des conditions environnementales difficiles (éclusées sur les grands axes, ressources trophiques, crues...). Même si ces poissons sont nourris quelques semaines afin de mieux appréhender la transition vers le milieu naturel, leur taux de survie est faible et aléatoire.

- **Les pré-estivaux** sont âgés de 1 à 2 mois de plus que les alevins. Ils nécessitent un suivi et des surfaces de production importantes. Ils induisent par conséquent des coûts plus élevés. Un peu moins « rustiques » a priori, car nourris plusieurs semaines en pisciculture, ces poissons (1 à 2 g) ont l'avantage d'avoir bénéficié d'une nourriture de qualité. Ceci leur confère un état de santé et d'embonpoint à même de maximiser leur adaptation et leur survie dans le milieu naturel. De plus, ils sont déversés dans le milieu durant la période « fin du printemps / début de l'été », au moment le plus propice pour leur survie (ressources alimentaires importantes).

- **Les pré-smolts** nécessitent d'importantes surfaces de production et une attention régulière. Ces poissons, qui ont grossi une année en pisciculture, n'ont pas encore totalement atteint le stade smolt. Cependant, ils sont prêts, au sortir des piscicultures, à gagner l'estuaire et peuvent être transportés en aval des aménagements hydroélectriques du Bergeracois. Ce stade, qui implique un an de suivi et des coûts élevés, présente l'avantage de produire des sujets qui ne subiront pas de mortalité liée à la phase dulçaquicole (dévalaison et impact de l'hydroélectricité notamment).

- **Les tacons 1+** ne font pas partie de l'effort de repeuplement. Ils sont le résultat d'une particularité physiologique du saumon dont une partie des effectifs de poissons âgés de 1 an ne smoltifie pas la 1ère année. Ces poissons ne sont pas conservés une deuxième année dans les piscicultures, notamment pour des raisons de coût et de domestication. Souvent considérés comme un stade peu intéressant, ils semblent toutefois s'adapter assez bien au milieu naturel au regard de résultats de campagnes de pêches spécifiques réalisées sur le bassin.

Les géniteurs enfermés ne sont pas utilisés pour les repeuplements, mais pour la production d'œufs sur le site de Castels. Ce sont des poissons qui sont conservés après la smoltification sur la pisciculture et qui sont matures à l'âge de 3 ans : Ils se reproduiront 2 à 5 fois selon les individus. Le reconditionnement sera limité à 3 années de reproduction afin de limiter les possibilités de recréer les mêmes familles.

L'utilisation de stades précoces (œufs et alevins) ne donnera de bons résultats que si le milieu de déversement est de bonne qualité et peu perturbé par les conditions hydrologiques et climatiques. Le stade pré-estival est plus résistant mais nécessite également des zones de grossissement de qualité. La qualité de l'implantation des juvéniles alevinés est systématiquement contrôlée par pêches électriques, les zones où les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes sont écartées.

2.2 Organisation de la production.

La filière de production Dordogne suit un schéma de fonctionnement en cascade qui peut sembler complexe mais dont l'organisation est claire. Depuis de nombreuses années maintenant, cette organisation est conduite selon une démarche rigoureuse et évolutive en fonction des niveaux de production d'œufs et des contraintes de chaque site de production. Depuis 2008, les relations entre MIGADO et les pisciculteurs sous-traitants sont encadrées par des conventions. Le circuit de production schématisé sur la figure 3 est expliqué ci-dessous.

La production d'œufs du cheptel de géniteurs de Bergerac alimente directement en œufs oeillés la pisciculture de Castels, ainsi que l'incubateur de terrain de Beaulieu sur Dordogne (à noter qu'un tiers de la production va sur le site de Pont-Crouzet pour alimenter la filière Garonne). Ce contingent d'œufs est suppléé par les œufs produits par le cheptel de géniteurs enfermés du site de Castels. Ainsi, la pisciculture de Castels sert de plaque tournante pour réorienter ces œufs vers les différentes filières de production :

- Interne à brève échéance, avec l'élevage d'alevins et de pré-estivaux sur site, à partir d'œufs des souches « sauvage » et « enfermé » ;
- Interne à très longue échéance, avec l'élevage de futurs géniteurs sur site à partir d'œufs de la souche « sauvage » ;
- Externe à brève échéance, avec la sous-traitance de la production d'alevins à partir d'œufs verts souche « enfermé », à la pisciculture des Granges ;
- Externe mixte, avec la sous-traitance de la production de pré-estivaux à partir d'œufs verts souche « enfermé » et la sous-traitance de la production de smolts à partir d'œufs oeillés de souche « sauvage », à la pisciculture de la Fialicie.

Enfin, la production de chacun des sites « éleveurs » est acheminée par MIGADO vers des sites définis pour être acclimatée et lâchée dans le milieu naturel.

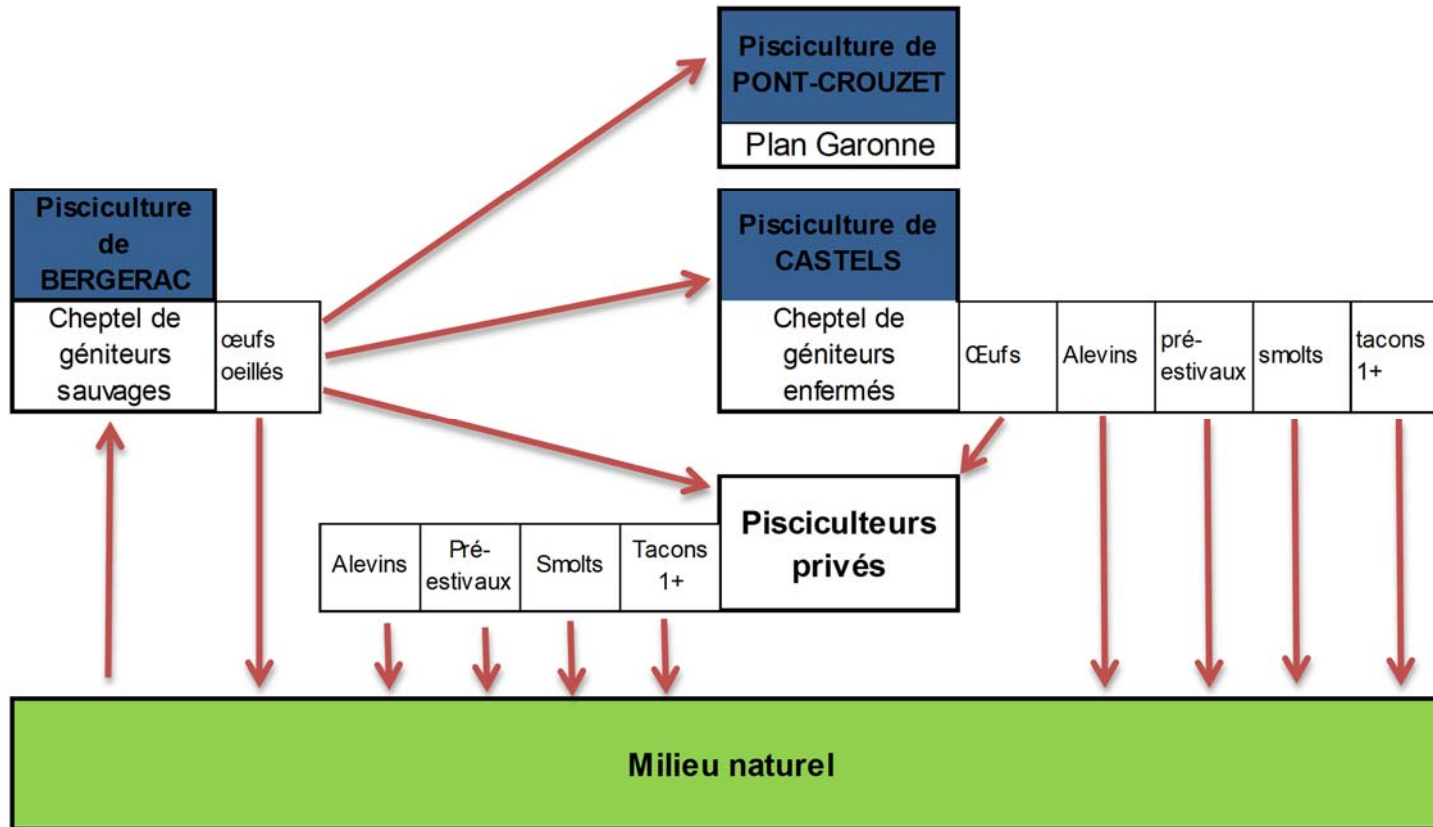


Figure 2 : Schéma de l'organisation de la filière de production de juvéniles en Dordogne et résultats généraux de production

2.3 Résultats de production pour 2025

Pour une année donnée, le résultat final de production est principalement lié au nombre de géniteurs, donc à la production initiale d'œufs, leur origine et la réussite de chacun des sites de grossissement.

2.3.1 Production d'œufs.

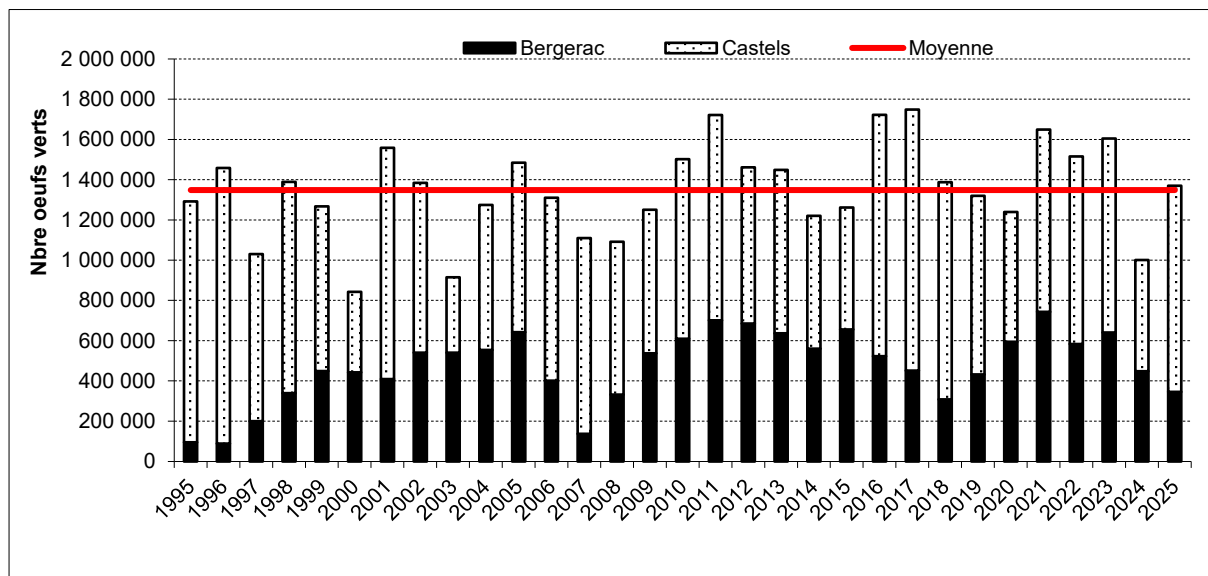


Figure 3 : Chronique (95-25) de la production d'œufs verts des sites gérés par MIGADO pour le plan de restauration du saumon

En 2025, les structures de Bergerac et de Castels ont respectivement assuré la production de 345 130 (25%) et 1 024 700 (75 %) œufs verts, soit un total de l'ordre de 1 369 830 œufs verts produits, total au niveau la moyenne de production sur la période 1995-2024 (1 348 547 œufs/an). A noter qu'un tiers des œufs produits à Bergerac est expédié vers le site de production de saumon atlantique du bassin de la Garonne. **Ce sont donc finalement plus de 1 369 000 œufs verts qui serviront à alimenter la filière de production pour le plan de restauration Dordogne.**

2.3.2 Production des différents sites d'élevage.

Les œufs sont conservés pour produire des sujets de repeuplement, 4 sites de production ont été mobilisés en 2025 : Bergerac, Castels, La Fialicie et Grandsaigne. Le site de la Fialicie a perdu l'ensemble des juvéniles qui lui avait été confié.

Tableau 1 : Effectifs déversés en fonction du site de production et du stade biologique en 2025

	Œufs	Alevins	Pré-estivaux	Tacon 1+	Smolts	Total général
Castels	25130	241600	182340	3521		452591
Grandsaigne		97622				97622
Bergerac		17300				17300
Total général	25130	356522	182340	3521	0	567513

Le résultat final en termes de sujets de repeuplement produits en 2025 reste au-dessus de l'objectif de production avec **567 513 individus tous stades confondus**.

2.3.3 Stades biologiques produits en fonction de l'origine des œufs.

Les œufs sont d'origine différente selon qu'ils sont issus du cheptel de géniteurs sauvages ou de celui de géniteurs enfermés : c'est-à-dire « sauvages » lorsqu'ils sont produits à Bergerac et « enfermés » lorsqu'ils sont issus de Castels ou de Cauterets.

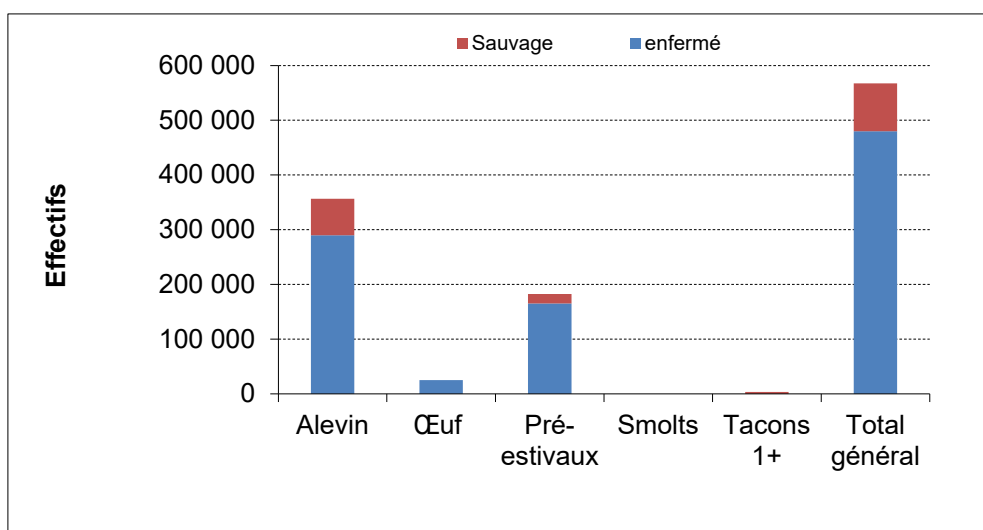


Figure 4 : Effectifs de juvéniles produits en 2025 en fonction du stade biologique et de l'origine des œufs : enfermés ou sauvages

Généralement, les repeuplements sont majoritairement constitués de juvéniles issus des géniteurs enfermés pour les stades précoces. Cette année, les juvéniles issus des enfermés sont représentés avec plus de 84% des individus déversés.

Pour les poissons d'un an, le temps de séjour en pisciculture étant supérieur, les sujets issus de parents sauvages sont utilisés préférentiellement, conformément aux recommandations de l'OCSAN.

2.3.4 Comparaison avec l'historique de production.

Depuis 1995, date de la mise en service de la pisciculture de Bergerac et de la mise en place de la "filiale de production Dordogne" actuelle, le niveau de production moyen annuel se situe aux alentours de 500 000 sujets de repeuplement, objectif fixé par le groupe Dordogne et le PLAGEPOMI. Au fil des années, il a pu varier autour de cette moyenne de +/- 200 000 individus. En 2025, plus de 567 513 individus ont été lâchés, ce nombre restant supérieur à l'objectif.

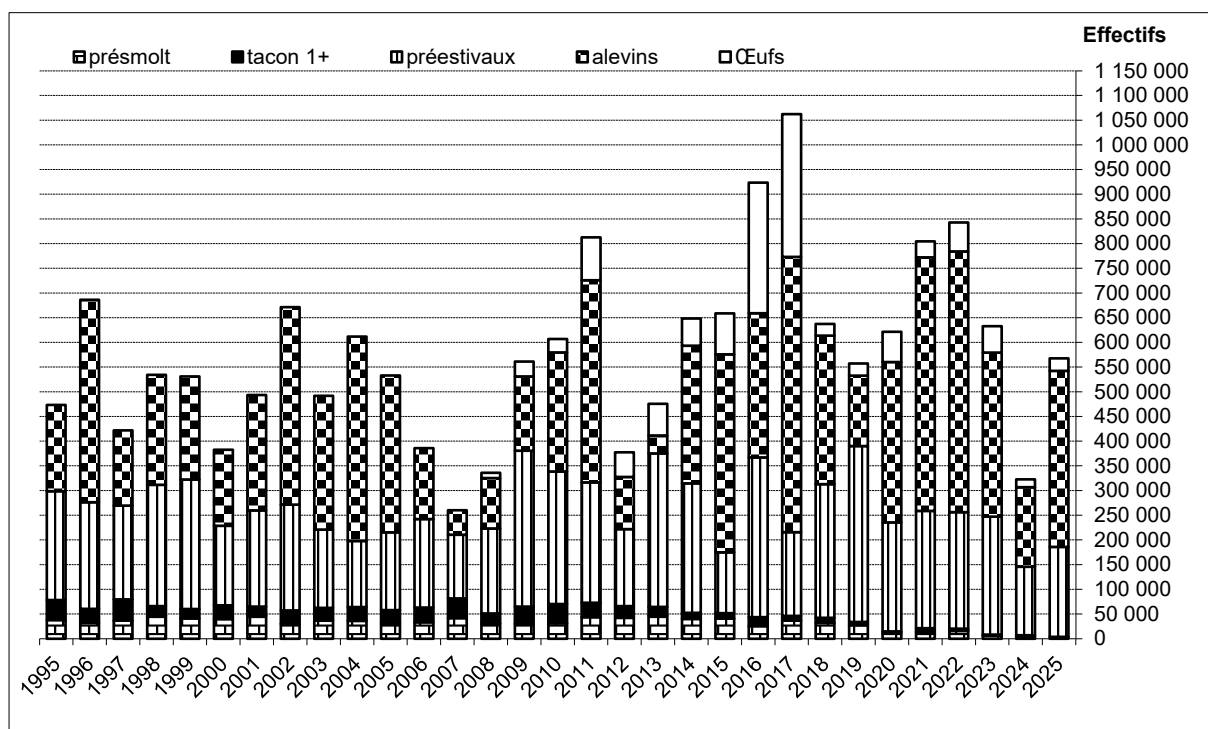


Figure 5 : Historique (1995-2025) de la production de juvéniles de saumon atlantique en fonction des stades biologiques pour la filière Dordogne

L'effectif total de juvéniles repeuplés en 2016 et 2017 était exceptionnellement élevé. Cela s'expliquait principalement par une utilisation du stade œuf très importante. Cette année, a été encore une bonne année de production pour la pisciculture de Castels, mais les conditions hydrologiques n'ont pas permis d'implantation d'œufs directement en milieu naturel autrement que par le biais de l'incubateur de terrain de Beaulieu sur Dordogne. La production 2025 est bien meilleure que celle de 2024 et se situe dans de la moyenne 1995-2024 (538 887 individus).

3 LES REPEUPEMENTS : NATURE, LOGISTIQUE ET RESULTATS

La production de juvéniles, base du plan de restauration du saumon, se concrétise au travers de la phase de repeuplement. Celle-ci nécessite des moyens conséquents, tant humains que matériels. Elle correspond à l'acheminement, à l'acclimatation et au lâcher des poissons sur des sites de grossissement adéquats, choisis en fonction de leur qualité en termes d'habitats.

3.1 Moyens mis en œuvre.

L'organisation, le calendrier d'opérations et les moyens mis en œuvre lors des opérations de repeuplement résultent d'une coopération entre MIGADO, les Fédérations départementales de pêche du bassin et les différentes AAPPMA concernées. D'un point de vue logistique, les opérations sont préparées à la pisciculture de Castels.

Les transports d'œufs sont réalisés dans des caisses isothermes spéciales. Ils sont ensuite disposés dans des structures d'accueil spécifiques telles que l'incubateur de Beaulieu ou les boîtes Firzlaff. Ces dernières sont des unités mobiles (photo 10) où l'on peut disposer jusqu'à 10 000 œufs à l'abri d'un caisson en inox. Ce dispositif est récupéré en fin de cycle pour évaluer le taux d'éclosion. Elles sont utilisées pour ensemercer des petits radiers comme ceux de la Corrèze amont.



Photo 8 : Vue extérieure de l'incubateur de Beaulieu/ Dordogne

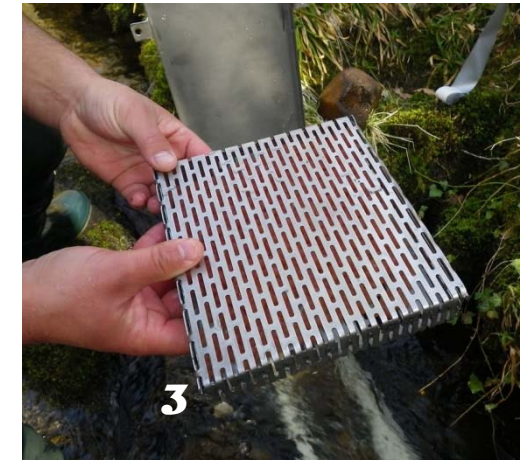
Pour l'ensemble des stades déversés (alevins, pré-estivaux, tacons 1+, smolts), des moyens spécifiques sont nécessaires afin de transporter un grand nombre d'individus simultanément. Pour cela, une cuve de taille appropriée est nécessaire. Ainsi, en 2011, MIGADO s'est équipée d'un dispositif pour le transport de juvéniles afin de réaliser les alevinages en autonomie complète (pick up et cuve sur remorque, photo 9), ce qui simplifie la planification des opérations et une diminution des coûts sur le long terme.



Photo 9 : Chargement de la cuve de transport pour un alevinage de smolts

Les opérations de déversement dans le milieu naturel se sont déroulées en fonction des conditions hydrologiques, soit du 23 janvier avec le chargement de l'incubateur au 26 juin 2025. Elles ont été réparties sur 13 journées et ont nécessité un effort en personnel de MIGADO de 39h/j (déversements et logistique). MIGADO et la participation des AAPPMA locales. Un soin tout particulier est apporté à l'acclimatation des poissons à leur milieu d'accueil.

Repeuplement en saumon atlantique sur le bassin de la Dordogne
et suivis par pêches électriques des secteurs repeuplés SDREP25-
SDREP25-



- 1- Transport des œufs sur site en caisse isotherme ;
- 2- Disposition de la boîte dans une veine de courant, préparation d'un lit de galets au fond de la boîte pour la phase de résorption des futurs alevins ;
- 3- Casier d'incubation contenant les œufs œillés, perforé de trous oblongs pour libérer les alevins vésiculés lors de l'éclosion ;
- 4- Disposition des casiers dans la boîte Firzlaff ;
- 5- Une fois le couvercle fermé et la boîte ancrée, elle est couverte de galets afin de la protéger des crues. L'entrée et la sortie sont laissées libres pour permettre l'oxygénation des œufs et la fuite des alevins.



Photo 10 : Disposition d'un incubateur de terrain Firzlaff.

3.2 Démarche mise en œuvre pour le repeuplement du bassin versant.

Les repeuplements ou alevinages sont répartis sur le bassin versant en aval des obstacles infranchissables à la montaison et en fonction des zones présentant les meilleures propriétés pour le grossissement des juvéniles. Ils sont faits en dehors des épisodes de forts débits et sur des sites de type radier/rapide où les risques de prédation sont minimes et où les poissons trouveront rapidement de la nourriture. Afin de les réaliser de façon cohérente et d'en maximiser l'efficacité, plusieurs règles sont appliquées et détaillées ci-dessous. Elles correspondent aux préconisations de l'OCSAN adaptées au bassin de la Dordogne :

- Afin de ne pas induire de compétition entre les poissons issus de reproduction naturelle et ceux déversés, **la zone où est constatée la plus forte activité de reproduction naturelle n'est pas alevinée** ;
- Les pré-smolts sont déversés en aval des barrages du Bergeracois (Mauzac-Tuilières-Bergerac) afin de prévenir toute mortalité due au franchissement des barrages via les turbines et dans l'attente de dispositifs de dévalaison efficace ;
- Les stades les plus précoces, c'est-à-dire œufs embryonnés et alevins, ne sont implantés que dans des zones exemptes de perturbations hydrauliques directes dues au fonctionnement des grands barrages (éclusées) ;
- Les axes aux potentialités d'habitat élevées sont privilégiés comme site d'implantation ;
- Les axes où il y a une volonté forte des usagers de s'impliquer dans le plan saumon sont privilégiés comme site d'implantation ;
- Les tacons 1+ sont déversés dans les zones les plus aval de l'aire de répartition ;
- Les zones où la température de l'eau et la circulation piscicole ne sont pas en adéquation avec l'accomplissement de la totalité du cycle biologique du saumon atlantique ne sont pas alevinées.

3.3 Plan de déversement et mise en charge des différentes rivières.

Les éléments cités plus haut et ceux acquis dans le cadre des études pour une meilleure connaissance du potentiel de production du bassin de la Dordogne (Cazeneuve et al. 08 ; Clavé et al 10-11) permettent de définir les sites qui accueilleront les différents stades biologiques produits. La quantité de sujets implantés sur les différents sites dépend des capacités d'accueil intrinsèques du site et du niveau de production de la filière aquacole.

La répartition théorique des différents stades biologiques sur les différents axes se fait de la façon suivante :

- Axe Dordogne, pas de repeuplement en amont du camping de Vaurette pour préserver la reproduction naturelle, lâchers de pré-estivaux en amont de Beaulieu /Dordogne, implantation d'œufs et d'alevins en aval, lâchers de tacons 1+ en aval de Carennac ; effectifs lâchés conformes aux potentialités théoriques d'accueil ;
- Axe Vézère, peu ou pas de repeuplement sur cet axe et ses affluents du fait des habitats dégradés et de températures estivales élevées ;

- Axe Corrèze, implantation d'œufs sur la partie amont et d'alevins/pré-estivaux sur la partie moyenne et les affluents ; effectifs lâchés inférieurs aux potentialités d'accueil afin de limiter l'impact sur le loisir pêche ;
- Axe Cère-Bave, pas de repeuplement pour étudier la reproduction naturelle suite au rétablissement coordonné de la libre circulation ;
- Axe Isle-Dronne, pas de repeuplement à cause d'importants problèmes de libre circulation à la montaison et à la dévalaison.

3.4 Effectifs de juvéniles lâchés sur le bassin versant.

Les quantités de juvéniles produits ont permis de repeupler une grande partie des sites du bassin.

En raison des dimensions importantes des secteurs de grossissement de la Dordogne, il est difficile de contrôler précisément les densités de mise en charge. Néanmoins, les faciès « radiers-rapides » sont localisés et leur surface a été évaluée. L'effort d'alevinage est réparti de façon constante le long du tronçon favorable et les densités sont adaptées localement au milieu d'accueil. Toutefois, la faible production de cette année n'a pas permis un chargement optimal.

Tableau 2 : Détail des quantités de juvéniles déversées en fonction du stade biologique dans les cours d'eau du bassin versant de la Dordogne.

	Œufs	Alevins	Pé-estivaux	Tacons 1+	Pré-smolts	Total
Dordogne	25 130	226000	155700	3 521		410 351
Aff.Dordogne						0
Vézère						0
Aff. Vézère						0
Corrèze		50000	26640			76 640
Aff. Corrèze		80522				80 522
Cère						0
Aff. Cère						0
Total	25 130	356 522	182 340	3 521	0	567 513

12 radiers ont été repeuplés sur le bassin de la Dordogne et 20 sur le bassin de la Corrèze, uniquement pour les lâchers d'alevins et de pré-estivaux. Sur la Dordogne, les stades avancés ont été lâchés au niveau des zones habituelles, c'est-à-dire à l'aval de la confluence avec la Bave pour les tacons 1+ et à Gardonne (aval Bergerac) pour les smolts. Concernant les œufs, 25 130 ont été implantés dans la Dordogne grâce à l'incubateur de Beaulieu-sur-Dordogne. Les alevins peu nageant sont déversés sur les secteurs les moins soumis aux éclusées.

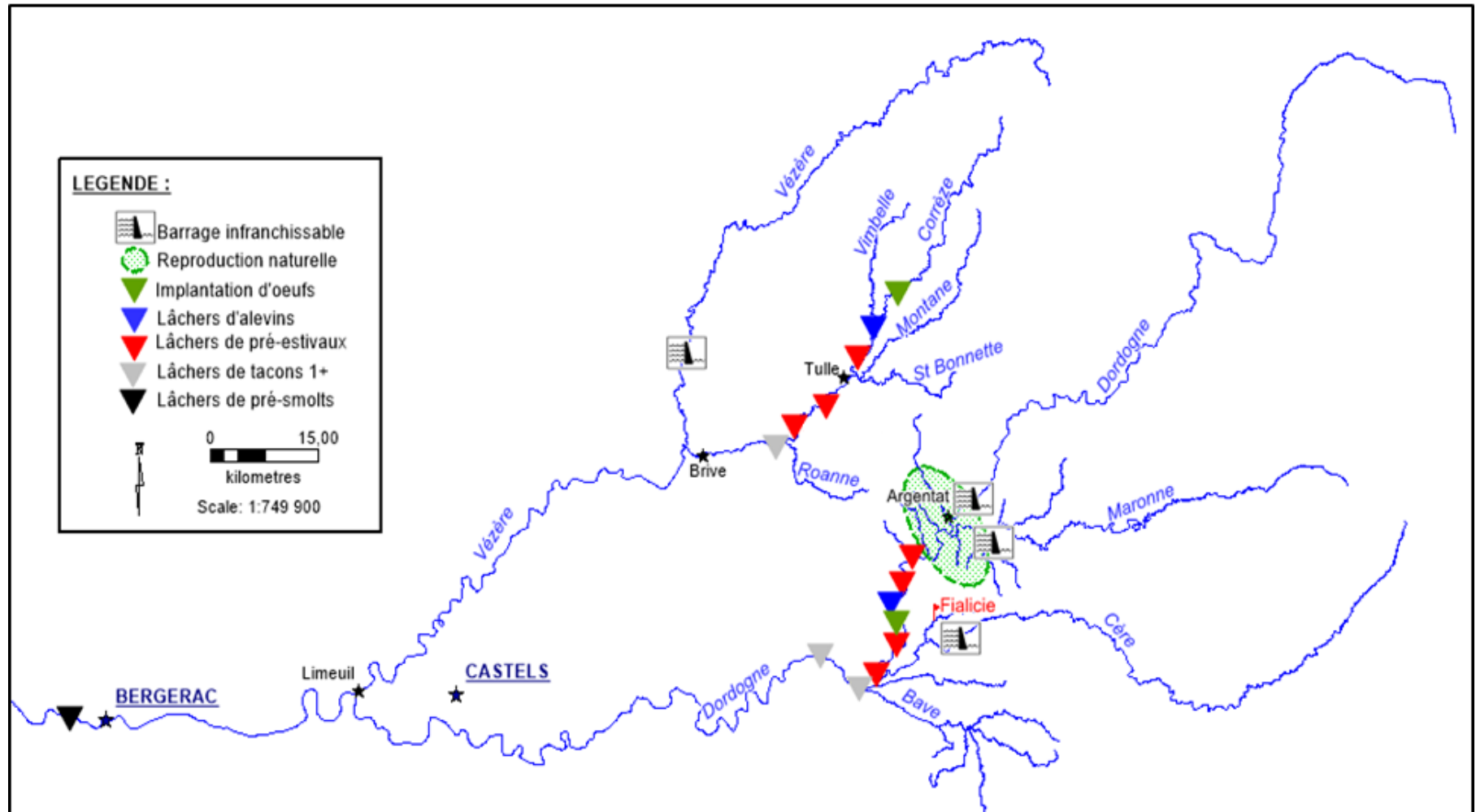


Figure 6 : Cartographie des sites d'alevinage sur le bassin versant de la Dordogne.

3.5 Historique des repeuplements.

La chronique des déversements réalisés depuis 1987 pour chaque stade biologique est disponible dans le tableau 3.

Tableau 3 : Chronique de l'effort de repeuplement depuis 1987 sur le bassin de la Dordogne

Année	Smolts	Tac. 1+	Tac. automne	Pré-estivaux	Alevins	Œufs œillés	Total
1987	2 250	-	40 900	-	1 840	-	44 990
1988	-	-	122 000	-	16 000	-	138 000
1989	7 000	-	210 000	-	30 000	-	247 000
1990	-	-	145 000	-	25 000	-	170 000
1991	-	-	340 000	-	-	-	340 000
1992	3 600	-	260 000	-	-	-	263 600
1993	20 000	3 820	-	265 000	70 000	-	358 820
1994	40 000	16 160	-	181 400	15 000	-	252 560
1995	37 670	40 640	-	220 270	174 800	-	473 380
1996	32 000	28 560	-	215 750	410 000	-	686 310
1997	36 830	42 540	-	190 230	152 000	-	421 600
1998	46 800	19 060	-	245 850	222 450	-	534 160
1999	40 970	19 120	-	262 200	208 700	-	530 990
2000	39 620	28 020	-	160 900	154 000	-	382 540
2001	46 080	18 980	-	194 800	233 600	-	493 460
2002	29 920	27 180	-	214 300	400 100	-	671 500
2003	36 400	25 890	-	158 400	270 930	-	491 620
2004	36 170	29 189	-	270 000	277 700	-	613 059
2005	29 990	27 780	-	317 800	157 400	-	532 970
2006	33 280	29 710	-	179 300	143 400	-	385 690
2007	41 550	40 450	-	129 100	52 500	3 500	267 100
2008	30 300	20 830	-	171 902	102 112	10 800	335 944
2009	30 125	34 934	-	315 450	150 586	33 300	564 395
2010	31 217	38 756	-	268 653	241 118	25 500	605 244
2011	43 455	29 138	-	243 687	409 539	86 771	812 590
2012	42 135	23 579	-	155 971	105 642	41 000	368 327
2013	46 600	17 754	-	310 669	36 543	64 000	475 566
2014	39 945	12 217	-	262 212	278 881	55 000	648 255
2015	40 560	11 099	-	123 100	400 970	83 083	658 812
2016	25 319	18 174	-	323 495	291 900	264 720	923 608
2017	36 749	9 321	-	169 736	557 404	289 080	1 062 290
2018	31 670	10 346	-	266 269	300 963	23 676	632 924
2019	27 685	6 110	-	356 338	142 507	24 464	557 104
2020	10 738	3 922	-	220 770	324 790	61 146	621 366
2021	13 009	8 113	-	237 664	513 247	32 429	804 462
2022	15 580	4 590	-	235 900	527 970	58 650	842 690
2023	5 977	2 154	-	238 813	332 412	53 555	632 911
2024	781	5 990	-	138 728	161 306	15 750	322 555
2025		3 521		182 340	356 522	25 130	567 513

Depuis 1987, la stratégie en termes de repeuplement a évolué tant du point de vue qualitatif que quantitatif. Les stades utilisés ne sont plus les mêmes et les volumes ont augmenté, conformément à la ligne de conduite définie par le groupe Dordogne. Les années dont l'effort de repeuplement est important ont combiné les deux paramètres suivants : une production œufs verts importante et une hydrologie favorable en janvier pour l'implantation des œufs sur les petits affluents. Ainsi, les années 2016 et 2017 ont connu cette conjonction de facteurs. Toutefois, ces 7 dernières années, ni l'hydrologie, ni la production n'ont permis d'avoir un effort de repeuplement aussi important.

En 2024, les conditions hydro-climatiques exceptionnelles ont impacté négativement la production. Des travaux d'aménagement du site de Castels permettront de prévenir ces épisodes qui risquent de se répéter avec le changement climatique.

Pour cette année 2025, les déversements de juvénile de saumon sont au-dessus de l'objectif et dans la moyenne de ces 38 dernières années.

4 CONTROLE DE L'EFFICACITE DES REPEULEMENTS PAR PECHES ELECTRIQUES.

Un suivi par pêches électriques est réalisé sur les zones repeuplées (fig. 7). Il permet de constater la réussite des repeuplements grâce aux densités de juvéniles de saumon atlantique relevées sur ces sites. Les chantiers sont réalisés à pied durant 8 jours, et mobilisent 85 hommes-jours pour la prospection de 21 stations différentes, salariés et bénévoles. Elles se décomposent ainsi : 15 stations sur l'axe Dordogne, 3 stations sur la Maronne, 1 station sur la Souvigne, 1 stations sur la Vimbelle et 1 sur la Montanne. Seules les informations concernant l'espèce cible, le saumon atlantique, seront présentées ci-dessous, le détail des données concernant les espèces autres que le saumon atlantique est disponible sur demande auprès de MIGADO. L'objectif de l'opération étant de suivre la réussite de l'implantation des sujets repeuplés, les analyses se limiteront à ce sujet-là.



Photo 11 : Pêche électrique de juvéniles de saumon

4.1 La Dordogne

Le protocole d'échantillonnage est le même que celui utilisé sur les zones non-repeuplées, c'est-à-dire la méthode Capture Par Unité d'Effort (CPUE) adaptée aux grands milieux. Les résultats sont exprimés en termes de quantités de poissons par poser d'anode.

4.1.1 Détail des alevinages réalisés sur la Dordogne amont.

Il s'agit ici d'aborder les alevinages dans leur aspect qualitatif : le tableau ci-dessous présente les lâchers qui ont eu lieu sur chaque radier selon plusieurs critères : la date, la masse moyenne, le marquage et enfin l'effectif.

Date	Lieu de lâcher	Débit moy.j. en m3/s à Argentat	Id/Radier	Effectifs	Poids moyen (g)
23/01/2025	La Miliague		D21B	25130	(Œufs)
08/04/2025	Confluence Cère	55,5	D25B	17300	0,58
08/04/2025	Confluence Cère	55,5	D25B	12000	0,51
08/04/2025	Ilots de Liourds	55,5	D24	19300	0,63
17/04/2025	Camping Beaulieu	52	D20	38100	0,72
17/04/2025	Thézel	52	D22	29600	0,26
14/05/2025	Vieux Moulin	64,5	D14	39400	0,82
14/05/2025	Chamalière	64,5	D12	22400	0,98
19/05/2025	Moulinot	50,7	D13	47900	0,86
19/05/2025	Vaurette	50,7	D10	28800	1,24
18/06/2025	Valeyran	22,9	D17	30300	1,35
18/06/2025	Fénérol	22,9	D11	30300	1,36
24/06/2025	Chambon	17,2	D16B	22700	1,29
24/06/2025	Recoudier	17,2	D10B	13800	1,17
26/06/2025	Mézel	15,4	D29	17200	1,02

Tableau 4 : Caractéristiques des lots lâchés sur chaque radier de la Dordogne

4.1.2 Résultat de la prospection par pêche électrique sur les secteurs repeuplés

Le tableau ci-dessous détaille le nombre et le poids moyen des saumons 0+ capturés sur les sites alevinés prospectés.

Lieu de lâcher	Débit moy.j. en m3/s à Argentat	Id/Radier	Dates Pêches	Effectif SAT 0+	Poids moy. 0+	Effectif SAT 1+	Poids moy. 1+	Effectif Total SAT	Nb posé	Ind. abondance
La Miliague	14,4	D21B	28/08/25	42	10,60			42	20	2,1
Thézel	14,4	D22	28/08/25	69	12,00	4	22,50	73	20	3,45
Moulinot	14,2	D13	27/08/25	64	11,92	2	23,00	66	20	3,2
Vaurette	14	D10	26/08/25	212	12,17	8	29,75	220	21	10,09
Fénérol	14,2	D11	27/08/25	116	9,95	7	26,57	123	21	5,52
Recoudier	14	D10B	26/08/25	176	5,16	0		176	22	8

Tableau 5 : Caractéristiques de l'échantillon de saumons capturés sur chaque radier

Dans l'échantillon, la classe d'âge des 0+ apparaît comme largement majoritaire sur l'ensemble des radiers. Ces poissons étant la cible de notre échantillonnage, ce dernier est donc pertinent.

Concernant les poids moyens, les valeurs enregistrées sont conformes aux attentes, les poissons présentaient un embonpoint correct, ce qui traduit une bonne implantation et une croissance sans facteur limitant.

4.1.3 Comparaison de l'effort d'alevinage avec les résultats de pêche.

Les alevinages ont eu lieu du radier D10 au D29, à l'aval de la zone laissée libre pour le recrutement des juvéniles issus de reproduction naturelle (D0 à D8). Les radiers D9 et D9bis ne sont pas considérés comme repeuplés mais du fait de leur proximité avec les

radiers repeuplés, les abondances relevées ne peuvent être mises en lien avec la reproduction naturelle directement ou avec les alevinages. Le radier D18 n'a pas été aleviné en 2025. Le radier D21B est indirectement aleviné par le biais de l'incubateur de Beaulieu dans lequel 25 130 œufs oeillés y ont été mis en charge en janvier 2025.

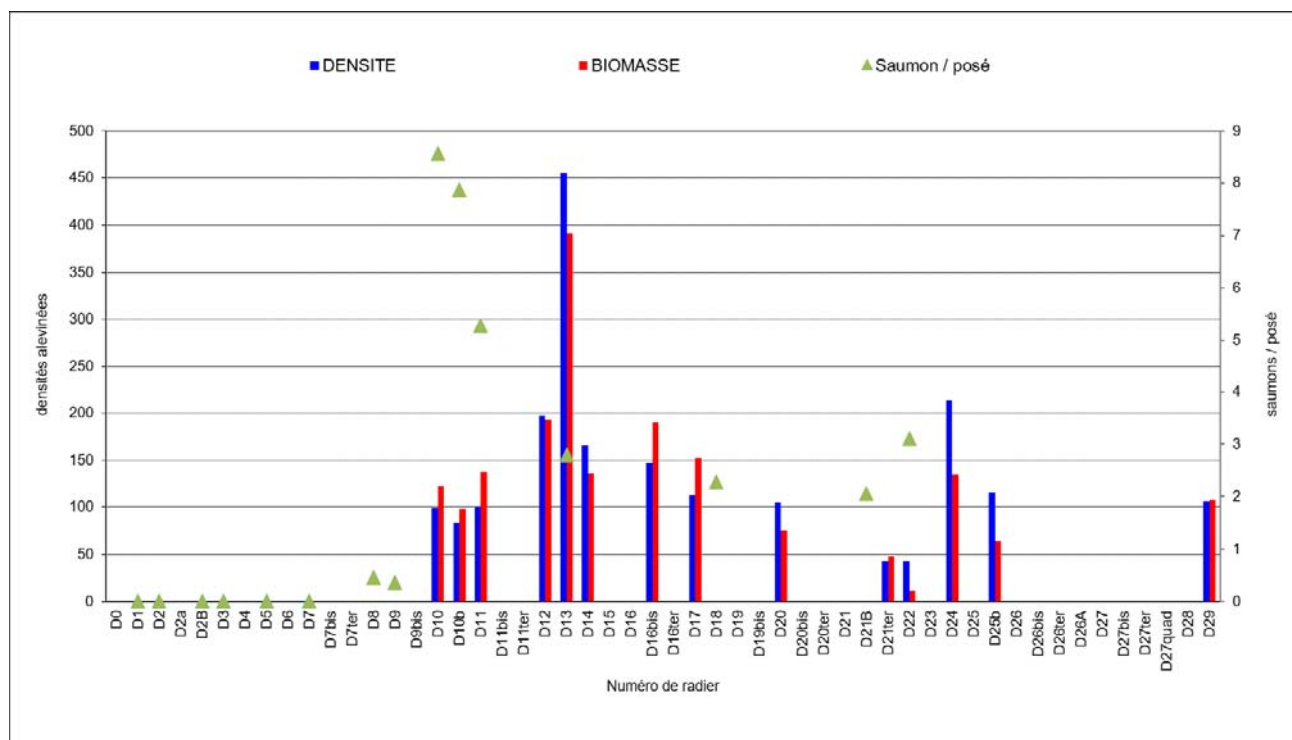


Figure 7 : Représentation des densités alevinées et des abondances (individus / posés d'anodes) en juvéniles de saumons sur les radiers de la Dordogne en aval d'Argentat.

La figure 10 permet de visualiser l'évolution des abondances en saumons selon les radiers (d'amont en aval), abondances évaluées lors des pêches électriques automnales (nombre de saumons 0+ / posé d'anode). Ces résultats sont mis en parallèle avec les effectifs lâchés au printemps. Tous les radiers alevinés n'ont pas été prospectés lors des pêches. On constate sur ce graphique que sur le secteur repeuplé, les abondances en saumons 0+ capturés en pêche sont majoritairement liées aux quantités de juvéniles déversés directement sur le radier ou à proximité.

Globalement les abondances rencontrées sur les secteurs repeuplés sont bonnes et reflètent une implantation satisfaisante des poissons déversés. Les abondances faibles (< 2 saumons par posés) sont généralement liées à des radiers atypiques ou à des lâchers précoces suivis d'épisodes de débits élevés qui ont favorisé les déplacements des saumons et la colonisation de sites aval. C'est aussi le cas pour le radier D21B qui est indirectement aleviné par l'incubateur de terrain de Beaulieu.

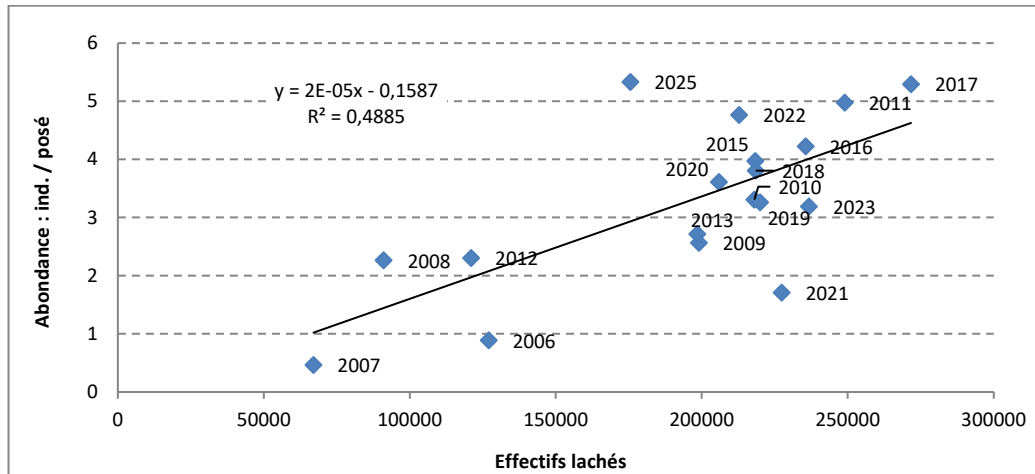


Figure 8 : Abondance moyenne annuelle en tacons 0+ relevée sur le tronçon D10-D22 en fonction du nombre de sujets repeuplés

La figure 9 présente une régression linéaire de l'abondance moyenne en tacons 0+ relevée sur le tronçon D10-D18 (D10 à D22, sans les radiers D18 et D21B en 2025) en fonction de l'effectif repeuplé sur ce tronçon chaque année pour la période 2007-2025. L'analyse se limite dans un tronçon où l'effort d'alevinage y est régulier et homogène. Aussi, les barrages en délimitent l'amont et l'aval ce qui limite les échappements dans ce système. Les sondages par pêches électriques y sont réalisés sur les mêmes bases depuis 2007 ; chaque point correspondant à une année.

La distribution des points sur le graphique et le coefficient de corrélation associé permettent de caractériser un lien entre les abondances relevées par pêche et les alevinages. **Sur ce secteur, les abondances en tacons 0+ semblent liées aux quantités de juvéniles repeuplés.** Le maintien d'un niveau de repeuplement de l'ordre de 200 000 juvéniles ou plus permettrait d'obtenir des abondances correctes sur ces habitats.

Cette figure confirme l'intérêt d'un effort de repeuplement soutenu dans la mesure où ces poissons s'implantent bien dans le milieu naturel. Il est important de garder à l'esprit que, sur la Dordogne, les habitats de grossissement pour les salmonidés ont un fort potentiel mais que la capacité limite d'accueil ne doit pas être dépassée. Visiblement, cette limite ne semble pas dépassée avec des lâchers de l'ordre de 250 000 individus sur le tronçon D10-D18. Ce tronçon présente une surface de 25 ha, soit 25,8 % du total des surfaces d'habitat favorables au saumon de l'axe Dordogne.

L'année 2025 présente des abondances conformes aux attentes au regard de l'effort d'alevinage. Ceci bien que les alevinages aient été effectués à des débits compris entre 15 et 65 m3/s. L'échantillonnage a été réalisé avec des débits autour de 14 m3/s.

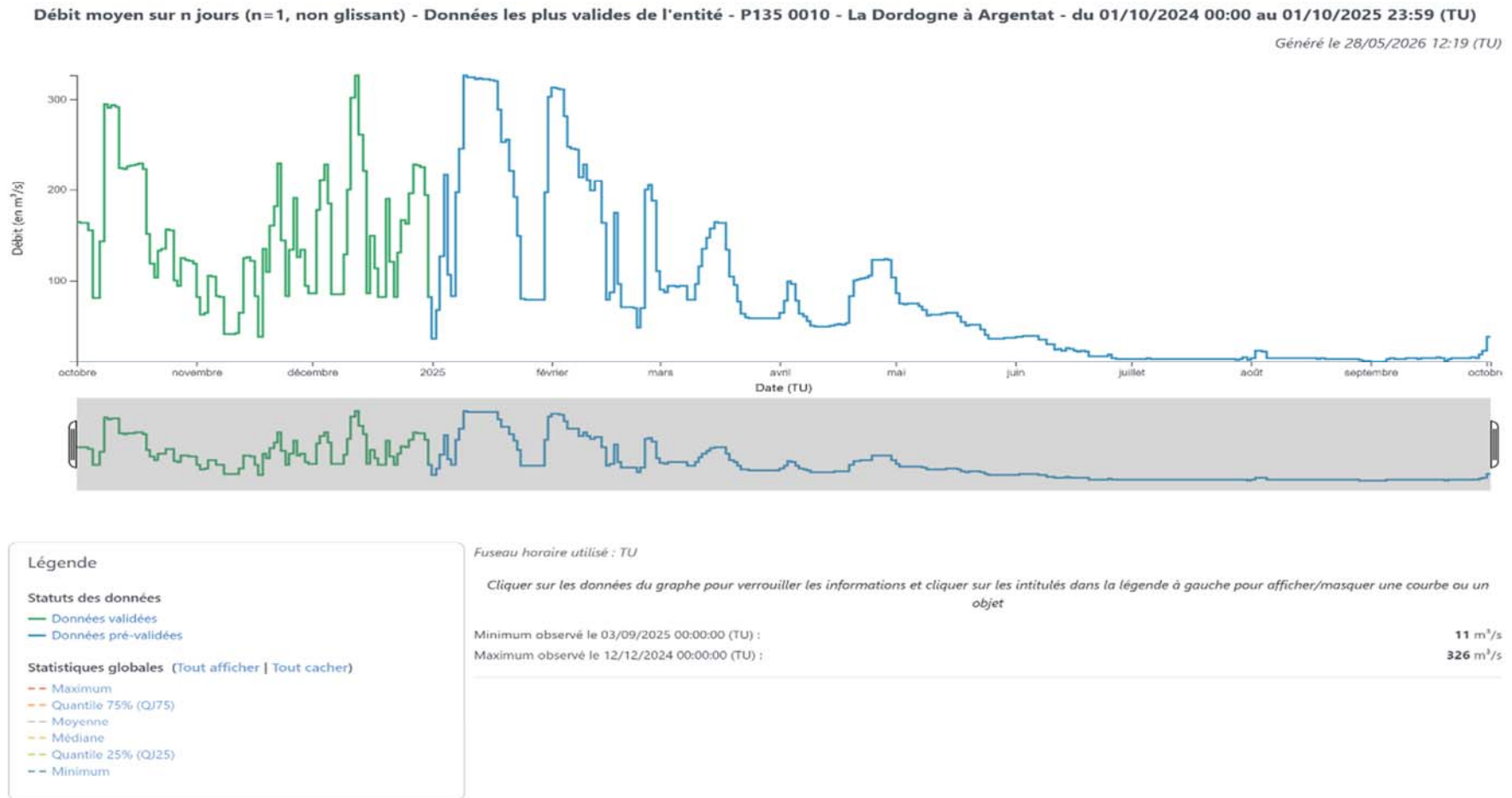


Figure 9 : Débit de la Dordogne à Argentat d'octobre 2024 à Octobre 2025 (www.debits-dordogne.fr)

4.2 La Corrèze et ses affluents

L'échantillonnage sur ces cours d'eau est fait en fonction de leur taille. Le protocole appliqué la CPUE en remplacement du protocole De Lury, plus chronophage, qui nécessite plus de personnel et plus traumatisant pour les poissons et le milieu. Une station a été prospectée sur le bassin de la Corrèze, Moulin de Noailhac sur la Vimbelle.

4.2.1 Détail des alevinages réalisés sur le bassin de la Corrèze.

Il s'agit ici d'aborder les alevinages dans leur aspect qualitatif. Le tableau ci-dessous présente les lâchers qui ont eu lieu sur chaque radier selon plusieurs critères : la date, le cours d'eau aleviné, le radier, le poids moyen et l'effectif.

Date	Id/Radier	Effectifs	Poids moyen (g)
27/05/2025	C6	5000	0,95
27/05/2025	C8	8300	1,25
27/05/2025	C10	8340	1,25
27/05/2025	C11	10000	1,25
27/05/2025	C12	7000	0,95
27/05/2025	C14	10900	0,95
27/05/2025	C16	10000	0,95
05/06/2025	C1	5700	0,55
05/06/2025	C3	5700	0,55
05/06/2025	C5	5700	0,55
05/06/2025	V4	8000	0,55
05/06/2025	V3	8000	0,55
05/06/2025	V2	8000	0,55
05/06/2025	V1	7000	0,55
05/06/2025	M4	6500	0,55
05/06/2025	M3	6500	0,55
05/06/2025	M2	6500	0,55
05/06/2025	SB3	7500	0,55
05/06/2025	SB4	7500	0,55
05/06/2025	SB2	7500	0,55
05/06/2025	SB1	7522	0,55

Tableau 7 : Caractéristique des lots lâchés sur le bassin de la Corrèze.

En 2025, les alevinages sur le bassin de la Corrèze sont constitués principalement d'alevins de moins de 1g, implantés au mois fin mai début juin lorsque les débits l'ont permis. Habituellement, le stade œuf est privilégié sur les affluents car la taille des cours d'eau est réduite et la politique de gestion piscicole mise en place par les AAPPMA locales pour la truite est patrimoniale. Cette solution permet de réaliser une implantation de saumons la plus naturelle et la moins invasive possible, le stade œuf est favorisé même si l'efficacité est moindre que pour le stade alevin.

Cette année, n'a pas été propice pour l'implantation des œufs sur les affluents.

4.2.2 Résultats de la prospection par pêches électriques sur le bassin de la Corrèze

Le tableau ci-dessous détaille la surface pêchée, la densité estimée, la taille et le poids moyen des saumons 0+, et la croissance.

L'abondance relevée sur la station Pont de Bonnel de la Corrèze à peu près équivalente à l'année passée.

Tableau 8 : Caractéristiques des échantillons de saumons capturés (De Lury et CPUE)

Lieu de lâcher	Id/Radier	Dates Pêches	Effectif SAT 0+	Poids moyen 0+	Effectif SAT 1+	Poids moyen1+	Effectif Total SAT	Nb posé	Ind. abondance
Condaillac	Mo1	20/08/2025	19	2,2			19	20	0,95
Pont Chadiot	S1	19/08/2025	5	12,4			5	20	0,25
Moulin de Noailhac	V1	19/08/2025	52	3,6	19	31,31	71	22	2,36

La station Moulin de Noailhac sur la Vimbelle présente une abondance supérieure à l'année précédente. A noter que cette année comme en 2024, le stade œufs n'a pas été implanté.

CONCLUSION

L'année 2025 se caractérise par un niveau de production et de repeuplement globalement satisfaisant, avec plus de 567 000 juvéniles déversés, soit un résultat supérieur aux objectifs fixés et conforme à la moyenne observée à l'échelle pluriannuelle. La diversité des stades biologiques utilisés, associée à une répartition cohérente des lâchers sur les habitats identifiés comme favorables, a permis d'assurer une couverture efficace du bassin.

Les résultats issus des campagnes de pêches électriques mettent en évidence une implantation globalement réussie des juvéniles, avec des abondances en adéquation avec l'effort d'alevinage. Ces observations confirment l'intérêt de maintenir un niveau de repeuplement soutenu pour compenser les limites actuelles de la reproduction naturelle et optimiser l'occupation des habitats disponibles.

Néanmoins, les résultats obtenus soulignent également la sensibilité du succès des opérations aux conditions hydrologiques et aux perturbations du milieu, ainsi que la nécessité de poursuivre les efforts d'amélioration de la continuité écologique et de la qualité des habitats. Dans ce contexte, le maintien d'une stratégie adaptative, intégrant à la fois le repeuplement et la restauration des milieux, demeure indispensable pour favoriser le retour durable du saumon atlantique sur le bassin de la Dordogne.

Les données figurant dans ce document ne pourront être exploitées
de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable
de MI.GA.DO. et de ses partenaires financiers.

Opération financée par :



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Autre partenaire :



Association MIGADO

18 ter rue de la Garonne - 47520 LE PASSAGE D'AGEN - Tel : 07 83 40 12 44

www.migado.fr -    